

UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE INTÉGRANT LA DIMENSION DE GENRE POUR HORIZON EUROPE

La Commission européenne a lancé une proposition pour le prochain programme de recherche et d'innovation (2021-2027) de l'Union européenne (UE), « Horizon Europe ». Cette Note d'orientation est un appel à l'action pour redéfinir le modèle proposé de coopération internationale dans la science, la technologie et l'innovation, connu sous le nom d'Ouverture sur le monde, à la lumière des principes des droits humains des femmes et des objectifs de développement durable des Nations unies. Étant donné que le genre et la coopération internationale constituent tous deux des priorités de l'EER, la Commission européenne est chargée de prendre l'initiative d'intégrer le genre dans la coopération internationale dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation (STI). Des dispositions clés à cet égard doivent être précisées dans Horizon Europe.

Le Point de Départ

l'égalité femmes-hommes et la coopération internationale sont des *enjeux transversaux* dans Horizon 2020. En outre, la feuille de route de l'EER 2015-2020 adoptée par le Conseil en mai 2015 les a incluses parmi les *6 priorités de l'EER*, et relève, pour ces deux priorités seulement, des *liens transversaux clairs avec toutes les autres priorités de l'EER*. En conséquence, les conclusions du Conseil du 1^{er} décembre 2015 sur la *Promotion de*

l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Espace européen de la recherche ont invité la Commission et les États membres (ÉM) « à envisager d'inclure, entre autres, le souci d'*équité entre les sexes dans les dialogues avec des pays tiers dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation* », tout en invitant également le Forum stratégique pour la coopération scientifique et technologique internationale (SFIC) et l'ancien groupe d'Helsinki (aujourd'hui Groupe de travail permanent sur le genre dans la R&I,

SWG GRI), « à envisager d'élaborer des lignes directrices communes concernant le souci d'équité entre les sexes dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine de la STI ».

Par conséquent, le SFIC et le SWG GRI ont mis en place un groupe de travail *ad hoc* pour évaluer l'état actuel de l'intégration du genre dans la coopération internationale dans le domaine de la STI, et ont mené une enquête à cet effet qui a ciblé les gouvernements nationaux et les organismes de financement de la recherche/responsables de programmes des ÉM et des pays associés. En janvier 2018, ces groupes consultatifs du Comité de l'Espace européen de la recherche et de l'innovation (CEER) ont publié un rapport conjoint, assorti de recommandations à l'intention de la Commission, des ÉM et des pays associés, qui mettent l'accent sur les points suivants :

- L'inclusion du genre dans les accords formels de coopération dans le domaine de la STI (bi-/multilatéraux) est plutôt faible (au niveau gouvernemental et au niveau du financement/programme), bien que certains pays soient disposés à l'améliorer.
- Un renforcement des capacités est nécessaire par le biais d'échanges de bonnes pratiques et d'exemples, d'une formation appropriée et d'un soutien politique accru.

Le SFIC et le SWG GRI soulignent que *davantage d'efforts* sont nécessaires pour *expliquer la valeur ajoutée et les avantages potentiels de l'inclusion du genre* dans les accords, les programmes de travail et les activités conjointes dans les coopérations internationales dans le domaine de la STI. La Commission a été invitée à considérer l'égalité femmes-hommes et la recherche liée au genre dans les projets comme des questions à aborder dans le cadre de ses *futures initiatives et dialo-*

Les aspects genrés dans la coopération internationale dans le domaine de la STI peuvent nécessiter la prise en compte de questions spécifiques, telles que la sous-représentation des femmes dans certains domaines scientifiques et de recherche, les différences culturelles et autres, alors que, par ailleurs, pour un certain nombre de défis sociétaux actuels (climat, pauvreté, santé), la dimension de genre est importante. Les activités de coopération internationale (dans les activités bilatérales aussi bien que multilatérales) ont le potentiel d'être un exemple positif pour l'intégration des aspects genrés.

SFIC CEER et SWG GRI CEER, 2018

gues de coopération internationale, ainsi que dans le contexte de sa stratégie d'internationalisation et de ses activités relevant du prochain programme-cadre de l'UE. L'inclusion des « aspects genrés » dans l'évaluation des appels impliquant des partenariats de projet avec des partenaires non européens a également été encouragée, le cas échéant.

Après avoir consulté les rapporteur/euses du rapport conjoint SFIC-SWG GRI, *GENDERACTION* y a donné suite en élaborant une *liste de contrôle* à l'intention des décideur/euses politiques, qui constitue un moyen efficace de fournir de nouvelles orientations sur l'intégration de la dimension de genre dans la coopération internationale dans le domaine de la STI.

La Coopération Internationale dans horizon Europe

Le renforcement de la coopération internationale en STI en tant que question transversale est prévu dans le prochain programme-cadre, en la soutenant et en l'améliorant au moyen d'activités relevant du « Renforcement de l'EER ». Un impact plus important de la R&I de l'UE est attendu grâce à l'alignement des actions avec d'autres nations et régions du monde à travers un effort de coopération internationale d'une ampleur sans précédent. Dans un intérêt mutuel, des partenaires du monde entier seront invités à se joindre aux efforts de l'UE dans le cadre d'initiatives visant à soutenir son action en faveur de la durabilité, du renforcement de l'excellence de la R&I et de la compétitivité.

La coopération internationale devrait permettre de relever efficacement les défis sociétaux mondiaux, d'accéder aux meilleurs talents, compétences et ressources du monde et d'améliorer l'offre et la demande de solutions innovantes. Horizon Europe va promouvoir une ouverture élargie permettant une association avec des pays tiers ayant des capacités importantes en matière de STI.

Toutefois, une section bien structurée et claire consacrée aux mesures et à la réglementation en matière de coopération internationale, fait défaut dans la proposition, elle est abordée principalement dans l'analyse de l'« Étude d'impact ». Deux autres aspects déconcertants qui affectent le genre dans le modèle de coopération internationale doivent être améliorés dans le texte final de la proposition :

L'objectif est d'attirer les chercheuses les plus éminent-es du monde, de garantir l'accès aux installations et aux marchés du monde entier et d'exercer une plus grande influence sur l'élaboration des systèmes mondiaux de R&I, mais le défi de la mise en œuvre des engagements mon-

diaux de l'UE en matière de droits humains et d'ODD ne semble pas figurer au cœur du dispositif.

Le genre doit jouer un rôle dans tous ces aspects, cependant les objectifs d'égalité femmes-hommes ne sont pas considérés comme faisant partie de la coopération internationale dans le domaine de la STI. Il s'agit d'une occasion manquée car une coopération internationale qui n'intègre pas et ne promeut pas l'égalité femmes-hommes et l'*autonomisation des femmes et des filles* de l'ODD 5 est vouée à l'échec. De nombreux autres ODD (éducation, paix, santé, travail décent, absence de pauvreté, etc.) dépendent de la réduction des écarts entre les femmes et les hommes dans la société et des avantages qui découlent du potentiel, des capacités et des contributions des femmes en sa faveur.

Recommandations dans une Perspective de Genre

Le modèle de coopération internationale d'Horizon Europe doit être redéfini de manière à placer **les droits humains et les objectifs de développement durable (notamment l'ODD 5)** au cœur de cette question transversale, outre l'optimisation des bénéfices de la coopération et de la compétitivité de l'UE. Par exemple, l'accès aux **meilleurs talents du monde doit intégrer des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes** (comprenant, entre autres, des dispositions dans les programmes de mobilité pour aborder la protection contre le harcèlement sexuel et d'autres formes de violence sexiste), comme une question de justice et de stratégie pour des ressources humaines de haute qualité afin de garantir une approche mutuellement bénéfique. Compte tenu du fait qu'Horizon Europe sera ouvert aux associations avec des **pays tiers** en fonction de leurs capacités en matière de STI, les exigences d'**Horizon Europe** relatives aux dispositions relatives au genre

peuvent être utilisées **comme une incitation pour garantir un engagement réel en vue d'améliorer activement les politiques d'égalité femmes-hommes dans le domaine de la STI dans le monde entier, y compris de meilleurs mécanismes de responsabilisation à cet égard.**

Un soutien accru est nécessaire pour mener des **recherches spécifiques sur les femmes et le genre dans la coopération internationale dans le domaine de la STI** afin de générer des connaissances sur les liens spécifiques entre les deux priorités et les questions transversales, mais d'autres recommandations concrètes peuvent être formulées sur la base de la liste de contrôle de GENDERACTION mentionnée ci-dessus :

- Déclarer que **l'égalité femmes-hommes est une valeur** dans les accords, programmes et appels internationaux d'Horizon Europe.
- Intégrer **l'équilibre femmes-hommes au sein des équipes de recherche** dans les accords, programmes et appels internationaux d'Horizon Europe.
- Assurer **l'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision** dans les accords, programmes et appels internationaux d'Horizon Europe.
- Exiger **l'intégration de l'analyse en fonction du sexe et du genre**, le cas échéant, dans les accords, programmes et appels internationaux d'Horizon Europe, notamment dans tout appel impliquant des êtres humains.
- Inclure des **clauses favorisant l'égalité femmes-hommes dans les annonces de programmes**, les appels et les directives à l'intention des candidat·es, afin d'encourager les femmes à poser leur candidature, telles que relatives, entre autres, aux responsabilités familiales, au congé de maternité/paternité, à la grossesse, etc.
- **Intégrer la dimension de genre dans le processus d'évaluation** des propositions et des décisions de finance-

CONCLUSION

L'ouverture sur le monde doit également signifier l'engagement à façonner le monde dans le but d'atteindre les objectifs relatifs aux droits humains des femmes et au développement durable par le biais de la coopération internationale de l'UE dans le domaine de la STI.

ment : équilibre femmes-hommes et expertise en matière de genre dans les panels d'évaluation, formation à l'égalité femmes-hommes, modèles appropriés pour évaluer la dimension de genre, le genre comme critère de notation, etc.

- Prendre en compte la formation à l'égalité femmes-hommes, les conseils d'expert·es en matière de genre, les activités d'encadrement dans une perspective de genre et les services de soutien aux familles comme **coûts éligibles** d'Horizon Europe.
- Recueillir des **données ventilées par sexe** sur les taux de réussite des candidat·es, des responsables de la recherche, du personnel de la recherche ainsi que sur la ségrégation horizontale au sein des équipes de recherche.
- Analyser l'impact des mesures d'égalité femmes-hommes dans le cadre de l'évaluation du programme.

Références

Council Conclusions on Advancing gender equality in the European Research Area. Adopted on 1 December 2015.

European Commission (2018) *Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council establishing Horizon Europe – the Framework Programme for Research and Innovation, laying down its rules for participation and dissemination.*

European Commission (2018) *Horizon Europe (Framework Programme for Research and Innovation) – Proposal for a Decision.*

European Commission (2018) *Horizon Europe (Framework Programme for Research and Innovation) – Impact Assessment.*

ERAC SFIC and ERAC SWG GRI *Opinion on developing joint guidelines on a gender perspective for international cooperation in Science, Technology and Innovation.* Adopted on 23 January 2018.

GENDERACTION Horizon 2020 Project 741466 (2018) *Methodological framework to assess gender in international cooperation in Science, Technology and Innovation.*

Prenez contact avec nous :

www.genderaction.eu
info@genderaction.eu
[@GENDERACTION_EU](https://www.instagram.com/GENDERACTION_EU)



Ce projet est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 741466.

Avertissement : les avis et opinions exprimés dans ce document sont uniquement ceux du projet et non ceux de la Commission européenne.